

ASSEMBLÉE NATIONALE

19 octobre 2018

PLF POUR 2019 - (N° 1255)

Non soutenu

AMENDEMENT

N° II-CF297

présenté par

Mme Pires Beaune, M. Jean-Louis Bricout, Mme Rabault, Mme Tolmont, M. Juanico,
 Mme Manin, Mme Pau-Langevin, Mme Victory, M. Aviragnet, Mme Bareigts, Mme Battistel,
 Mme Biémouret, M. Bouillon, M. Carvounas, M. Alain David, Mme Laurence Dumont, M. Faure,
 M. Garot, M. David Habib, M. Hutin, Mme Karamanli, M. Jérôme Lambert, M. Letchimy,
 M. Potier, M. Pueyo, M. Saulignac, Mme Untermaier, Mme Vainqueur-Christophe et M. Vallaud

ARTICLE 39**ÉTAT B****Mission « Culture »**

Modifier ainsi les autorisations d'engagement et les crédits de paiement :

(en euros)

Programmes	+	-
Patrimoines	9 500 000	0
Création	0	0
Transmission des savoirs et démocratisation de la culture	0	9 500 000
TOTAUX	9 500 000	9 500 000
SOLDE	0	

EXPOSÉ SOMMAIRE

Le groupe Socialistes et apparentés regrette que le budget alloué aux musées soit amputé de 11,8 millions d'euros en crédits de paiement, soit une baisse de 3,4 % par rapport au projet de loi de finances pour 2018, enregistrant une baisse pour la deuxième année consécutive. En effet, le patrimoine des musées de France contribue largement au rayonnement culturel de notre pays, et

rend la culture plus attractive en particulier pour les jeunes générations. Nous pensons que l'offre culturelle proposée à la jeunesse passe d'abord par un patrimoine en bon état.

Pour des raisons constitutionnelles, nous sommes contraints de prélever une somme équivalente sur un autre programme budgétaire. Ce n'est pas satisfaisant mais je suis certain que le Ministre saura lever le gage sur un sujet aussi fondamental.

A ce titre nous diminuons les crédits de l'action 3 « Soutien à la démocratisation et à l'éducation artistique et culturelle » du programme 224 « Transmission des savoirs et démocratisation de la culture » pour abonder les crédits alloués à l'action 2 « Patrimoine des musées de France » du programme 175 « Patrimoines ».